

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

**Présences :** 26 personnes (détail selon liste de présence)

**Excuses :** 16 personnes (détail selon liste de présence)

**Sophie Chételat ouvre l'assemblée à 16h45**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Sophie Chételat, ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement <b>Monsieur Olivier Giradin de la Fondation Rurale Interjurassienne, Mesdames Cornelia Seipelt</b> de l'Ortra intendance CH et <b>Céline Jolidon</b>, de l'OrTra Santé-Social Jurassienne.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les patients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>La liste des personnes excusées est mentionnée sur la feuille de présence qui circule parmi les participants. Toutefois, elle transmet les noms des représentants des différents organismes suivants :</p> <p>Elle relève les absences de :</p> <p><b>Monsieur Pierre-André Odiet, Fondation Rurale Interjurassienne</b>  <b>Madame Joëlle Rahim, ortra-bef-s2</b>  <b>Monsieur Jean-Luc Portmann, SFO</b>  <b>Monsieur Roland Matti, GastroJura bernois</b>  <b>Madame Aurélie Chammartin, OrTra Intendance Neuchâtel</b>  <b>Madame Corinne Gerber, Association des paysannes jurassiennes</b></p>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p><b>Madame Sylviane Sahli, Union des paysannes du Jura bernois</b></p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts, et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée.</p> <p>Madame Berberat excuse madame Carole Pelletier, Résidence la Courtine Monsieur Berret précise qu'il est là en tant que directeur de l'AGIPA et qu'il est la personne de référence en ce qui concerne l'AGIPA. Monsieur Joël Caillet en est le secrétaire</p>			
2. Désignation des scrutateurs-trices	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 21 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 11 votes.</li> <li>➤ Messieurs Laurent Joliat et Julien Kohler sont désignées comme scrutateurs.</li> </ul> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>			
3. PV de l'AG du 23 mai 2016	<p>Le PV de L'AG du 23 mai 2016 a été déposé sur le site internet qui a été mentionné sur la lettre d'invitation, il est possible de le consulter à tout moment. Plusieurs impressions sont à disposition des personnes présentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PV de l'AG du 23 mai 2016 est adopté à l'unanimité.</li> </ul>			
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je vous remercie de votre présence à cette 10<sup>ème</sup> assemblée générale. Cette année encore fut marqué par de régulières rencontres en comité soit 14 séances. Une bonne partie de nos comités ont été consacrés à la préparation de la journée de l'intendance du 12 septembre 2016.</p>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<p>Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investis pour la préparation ainsi que pour cette journée. Un film promotionnel a été réalisé lors de ces 2 journées. Nous reviendrons toute à l'heure plus en détail sur cette journée.</p> <p>Nous avons aussi eu l'occasion de participer aux portes ouvertes de l'EMI en mars 2017. Une journée riche en rencontre. Il est important pour nous d'être présent à ce type de manifestation pour donner du poids à notre métier.</p> <p>En ce qui concerne les cours de formation continue, à part la journée de l'intendance, nous avons organisé un cours Wetrock sur les appareils pour l'entretien des sols, nous profitons aussi de vous informer qu'un cours avec l'entreprise choc sécurité, a eu lieu hier après-midi à Courtemelon.</p> <p>Du côté de l'OrTra national, notre OrTra a été représenté aux séances organisées par l'orTra Suisse durant l'année.</p> <p>Du côté du comité, nous avons eu un changement cette année. Ludivine Varé a quitté le comité et n'est pas encore remplacée pour le moment. Donc nous sommes à la recherche de nouveaux membres. Les candidatures sont ouvertes, nous attendons des propositions de votre part au point 10.</p> <p>Je profite encore de remercier les membres actifs aux comités qui se sont investis durant cette année.</p> <p>Je vous remercie pour votre attention.</p>			
5. Retour sur la journée de l'intendance	<p>Comme vous le savez, 2016 a été marqué par une journée de promotion de l'intendance. L'objectif était de faire prendre conscience aux patrons potentiels de la grande employabilité des personnes formées en intendance. Nous avons particulièrement ciblé les personnes de la gastronomie. Malheureusement, il y a eu beaucoup d'appelés (227 invitations) et peu d'élus (26 personnes). Nous avons pourtant réservé un lundi, jour de congé dans beaucoup de restaurant et d'hôtels.</p> <p>Les sponsors ont bien joué le jeu et certains étaient même présents lors de cette journée. Nous remercions sincèrement nos sponsors, soit :</p> <p><b>Tissage toile de Berne</b> <b>Van Baerle</b></p>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p><b>Wetrok</b> <b>SealedAir Diversey</b> <b>Résidence Claire-Fontaine</b> <b>Boucherie Kottelat</b> <b>New-Rancio</b> <b>Party Time</b> <b>Saviva</b> <b>Pisciculture Choulat</b> <b>Petite nature</b></p> <p>Et bien sûr, <b>La fondation Rurale Interjurassienne</b>, qui a fait tout en son pouvoir pour nous soutenir dans cette organisation.</p> <p>Grace à eux, et à <b>votre engagement en tant que bénévoles</b>, cette journée a pu réduire considérablement les coûts budgétés. Merci encore aux bénévoles.</p> <p>Vous allez d'ailleurs en voir en plein travail, ainsi que quelques apprenti-e-s dans le film promotionnel que nous avons créé à cette occasion. (Présentation du film)</p> <p>Cette journée a démontré les multiples compétences engagées. Tout a été fait par des personnes de l'intendance et des élèves de l'école.</p> <p>Le film est destiné à être diffusé et distribué, sur internet, sur le site de la FRI, directement à toutes les personnes invitées cette journée (même aux absents). Ce sera la suite à donner en cette nouvelle année 2017.</p> <p>Suite au film, Monsieur Berret intervient pour nous apporter son soutien dans la promotion de l'intendance. Il est étonné qu'il n'y ait pas un système de dotation favorisant les professionnels, comme dans la santé.</p> <p>Monsieur Joliat intervient, en expliquant que ce n'est pas faute d'interventions de la part de la FRI et nous, mais que nous avons trouvé une fin de non-recevoir de la part de Monsieur Pétremand et du système en place.</p>			
6. Comptes 2016	<p>Les comptes de l'année 2016 présentent un total des charges de CHF 10'689.30 pour un total des produits de CHF 6'211.90. Il en résulte une perte de CHF 4'477.40</p> <p>La fortune de l'association au 31 décembre 2016 est de CHF 14'598.70</p>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Il est à relever que la facture des cotisations 2016 a été envoyée tardivement et qu'une bonne partie de celles-ci ne nous sont pas encore parvenues. La situation se rééquilibrera sans problème en 2017. A ce jour, il n'y a qu'une cotisation individuelle de CHF 80.- qui n'a pas encore été réglée.</p> <p>Il est aussi relevé que les dépenses en 2016 ont été un peu plus élevées, vu l'investissement pour la journée de la promotion de l'intendance. Malgré tout, comme mentionné dans la lettre de convocation, nous nous en sommes quand-même bien sorti, grâce à la FRI, qui nous a beaucoup aidé, sur tous les plans.</p>			
7. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Stéphanie Willemin et Cornelia Berberat. Madame Cornelia Berberat prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et qu'elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2016 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2016 et donne décharge au comité à l'unanimité.</p>			
8. Budget 2016	<p>Le caissier explique le budget 2017. La cotisation à l'Ortra Suisse représente toujours une grosse part. Les cours de formation continue ont été budgétés pour CHF 2000.- en produits et en charges.</p> <p>Il nous reste à payer le solde de la facture du film de promotion.</p> <p>En ce qui concerne la plaquette, nous allons nous repencher sur le sujet et nous projetons une somme nécessaire. Cette somme englobera divers frais de promotion, par exemple l'impression du film et sa distribution.</p> <p>Les prix pour apprentis méritants, donnés lors de la remise des diplômes EEI et GEI sera reconduit cette année, soit CHF 400.- de dépense.</p> <p>Léonie Theubet profite de demander des renseignements lors de la présentation du poste « formation continue ». Le comité explique son fonctionnement et attire l'attention sur le fait</p>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>que nous recevons volontiers les propositions de cours qui proviennent des membres. De plus, si un cours est proposé, il est évidemment nécessaire d'avoir suffisamment de personnes intéressées.</p> <p>Le budget est accepté à l'unanimité.</p>			
9. Cotisations	<p>Il est proposé de reconduire les cotisations en 2017. Ces dernières seront donc de :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 (inchangé) Membre collectif : CHF 360.00 (inchangé)</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>			
10. Admissions et démissions	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Il y a deux nouvelles demandes d'admission pour lors de l'assemblée :</li> <li>o Mesdames <b>Fanny Gogniat</b> et <b>Cynthia Tschan</b> en tant que membres individuels</li> <li>o Elles sont acceptées à l'unanimité, avec les remerciements du comité</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Madame Ludivine Varé sort du comité pour cause de changement de voie professionnelle. Elle a fonctionné depuis le printemps 2014 et nous la remercions par la remise d'un bouquet de fleurs.</li> <li>o Madame Fanny Gogniat a fait partie de l'ORTRA depuis sa fondation et elle a œuvré comme Présidente pendant 5 ans. De plus elle a soutenu le comité et la nouvelle Présidente en 2016. Elle a aussi concrétisé ce qui avait été prévu pendant sa dernière année de Présidente, soit la mise en place et l'organisation de la journée de</li> </ul>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	promotion de l'intendance. Nous la remercions sincèrement et lui remettons un bouquet de fleurs et un panier garni en signe de reconnaissance.			
11. Elections statutaires	<p><b>Election du comité :</b></p> <p>Le comité actuel se représente, à l'exception de Ludivine Varé. Suite à la demande de la Présidente, 3 personnes se montrent intéressées à participer au comité. Il s'agit de <b>Cynthia Tschan</b>, <b>Yasmina Sangsue</b> et <b>Julien Kohler</b>. Ces personnes seront contactées ultérieurement pour participer à un ou deux comités afin de pouvoir leur fournir des compléments d'informations. Sophie Chételat accepte de reprendre le poste de Présidente</p> <p>Le comité pour 2017 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sophie Chételat, présidente</li> <li>o Ludivine Monnerat, vice-présidente</li> <li>o Martial Magnin, secrétaire et caissier</li> <li>o Maude Biette, membre</li> <li>o Manon Henet, membre</li> <li>o Il sera complété durant l'année</li> </ul> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité</p> <p><b>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</b></p> <p>Se proposent :</p>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesdames Cornelia Berberat et Fabienne Klötzli</li> <li>○ Suppléante Madame Elisabeth Dennert</li> </ul> <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
12. Programme d'activités 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comités</li> <li>○ Participation AG OrTra Suisse 19.05.2017 à Saint-Gall représenté par Martial Magnin</li> <li>○ AG du 11.05.2017</li> <li>○ Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Courtemelon (Frs. 200.- CFC et 200.- AFP)</li> <li>○ Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse (Groupe consultatif romand, séances de réseaux, journée de la Présidente, diverses commissions de cas en cas)</li> <li>○ Cours de formation continue y compris choc-sécurité (photo)</li> <li>○ Diffusion du film promotionnel</li> <li>○ Newsletter</li> <li>○ Promotion de la profession</li> <li>○ Recherche de nouveaux membres</li> </ul>			
13. Informations de l'Ortra national	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Madame Cornelia Seipelt prend la parole afin de nous communiquer les dernières informations de l'Ortra nationale. A l'aide d'une présentation, elle nous explique que cette année, le slogan est « ensemble »</li> <li>○ Elle nous informe que :</li> <li>○ les moyens didactiques sont à disposition depuis août 2016, dans deux langues, pour 4 domaines de compétences opérationnelles, pour les enseignant(e)s des branches professionnelles</li> </ul>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ En 2016, près de 1400 classeurs (dossier de formation et classeur pour le lieu de formation) ont été vendus dans les trois diverses régions linguistiques.</li> <li>○ Un concept pédagogique a été établi pour les écoles professionnelles et les CI (cours interentreprises).</li> <li>○ L'annexe 2 «mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé» est en vigueur depuis le 01.01.2017, dans trois langues, pour les deux formations initiales.</li> <li>○ Série-zéro : décision – approbation pour l'établissement de la série-zéro. Un groupe de travail est actif pour la mise en place des PQ 2017 des EEI (employé(e)s en intendance).</li> <li>○ Séance du réseau, en règle générale 2x/ année, concernant les documents et le marketing professionnel</li> <li>○ Evénements informatifs sur demande des organisations cantonales – régionales</li> <li>○ Conférence des Président(e)s : nouveauté depuis 2017</li> <li>○ Homepage (page d'accueil) : positionnement des formations initiales, 32'000 lecteurs</li> <li>○ Newsletter</li> <li>○ Flyer : adapté aux nouveaux contenus de la formation – à disposition gratuitement</li> <li>○ Swiss-Skills : première compétition au niveau national pour les gestionnaires en intendance, en octobre à Lucerne</li> <li>○ Participation à la mise en consultation, ASSC (assistant(e) en soins et santé communautaire) – formation et contrat de travail normal de l'intendance</li> <li>○ Articles dans les médias</li> <li>○ Téléphones et E-mails en grand nombre : de nos membres, de l'Etat et des cantons, de formatrices et formateurs professionnels, d'apprentis, de parents, d'écoles, de personnes intéressées par la profession,...</li> <li>○ Pour la nouvelle année, l'accent sera porté sur le développement du marketing et la validation de la formation pratique à bas seuil par une reconnaissance individuelle des compétences</li> <li>○ Elle nous rappelle également la date de la prochaine conférence des Présidentes, à Lucerne, le 3 novembre 2017</li> </ul>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elle nous remercie pour notre engagement dans la promotion de la profession et nous souhaite une excellente continuation.</li> </ul>			
14. Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monsieur Girardin s'excuse pour son retard et remercie l'assemblée pour son engagement dans la défense de la profession.</li> <li>L'Ortra Suisse recherche des membres pour la commission de surveillance des cours interentreprises, s'il y a une personne intéressée, elle est priée de s'annoncer ou de prendre contact avec le secrétaire. Madame Seipelt précise qu'il faut être bilingue pour participer à une commission et qu'il ne faut pas négliger l'engagement en temps nécessaire.</li> <li>Laurent remercie l'assemblée et apporte quelques renseignements : Il rappelle que la nouvelle ordonnance est entrée dans la formation, et cela pour la deuxième année, avec un dossier de formation revisité et l'annexe 2, dont il faudra tenir compte. Il répond aux diverses questions des membres présents, en particulier à Cornelia Berberat qui éprouve des difficultés à convertir les lettres (ABCD) en notes de 1 à 6. Laurent a effectué dans le cadre de l'école un système de conversion et propose de diffuser une trame à l'usage des entreprises. Il informe que deux enseignantes seront remplacées, suite à des départs en retraite. Il précise aussi que nous sommes prêts à tenir compte des demandes de formations continues, également au niveau de l'école, mais que ces demandes doivent venir des entreprises.</li> <li>Monsieur Berret prend la parole afin de faire part de sa surprise du manque d'intérêt de la profession par l'hôpital et les FASD. Monsieur Girardin répond en expliquant les grandes difficultés à communiquer avec ces instances. Il précise que nous ne lâcherons pas le morceau et qu'un travail par objectifs doit être fait avec notre Ortra. Il semble que d'autres cantons n'aient pas les mêmes problèmes que nous et il serait bon de prendre contact avec eux afin de développer éventuellement d'autres stratégies.</li> </ul>			

**Procès-verbal - 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 11 mai 2017 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Présidente remercie la FRI pour son important soutien à notre ORTRA, sous forme de mise à disposition des locaux, d'appui logistique, autres prestations indirectes ainsi que pour l'apéritif du jour qui nous est offert.</li> <li>○ Vu que plus personne ne demande la parole, l'assemblée est levée.</li> </ul>			

Le secrétaire : Martial Magnin

**Sophie Chételat clôt l'assemblée à 18h25**